

Attestation de contrôle de solidité du maître d'ouvrage

Code civil : Articles 1792, 1792-1, 1792-2

Code de la construction et de l'habitation : Article L 125-1/ Articles R 125-17, R 125-18, R 125-19

Décret du 8 mars 1995 : Articles 45 et 46

Code de l'urbanisme : Article R 421-14, R 213-9

Nom de l'établissement :

Adresse (voie – commune) :

PC – AT ⁽¹⁾ n° :

Je soussigné (e),,
agissant en qualité de maître de l'ouvrage, certifie avoir pris connaissance des règles générales de construction prévues par le chapitre Ier du titre Ier et par les chapitres II et III du titre II du livre Ier du code de la construction et de l'habitation et notamment celles concernant l'accessibilité et la sécurité incendie, et m'engage à avoir respecté les règles du code de construction et de l'habitation relatives à la solidité et à la sécurité des personnes.

J'atteste également avoir fait effectuer l'ensemble des contrôles et vérifications techniques relatifs à la solidité, conformément aux textes en vigueur.

☐ ⁽²⁾ **Les travaux :**

- n'ont concerné ni la solidité de l'ouvrage, ni les éléments d'équipement indissociables
et
- n'ont engendré aucun changement de destination des locaux incompatibles (charges d'exploitation)
et
- ne sont pas soumis au contrôle technique de solidité obligatoire.

Je fournis l'attestation établie en ce sens par le bureau de contrôle.

☐ ⁽²⁾ **Les travaux :**

- ont concerné la solidité de l'ouvrage ou les éléments d'équipement indissociables
ou
- ont nécessité un changement de destination des locaux incompatibles (charges d'exploitation)
ou
- sont soumis à un contrôle technique de solidité obligatoire.

Je fournis l'attestation du bureau de contrôle précisant que la mission solidité a bien été exécutée. Le contrôleur précisera, si dans le cadre de la mission L confiée, il a été conduit à formuler des avis défavorables sur la stabilité à froid de la construction.

concernant le ou les travaux suivants relatifs au

Fait à, le

Signature et tampon

(1) Rayer la mention inutile

(2) Cocher une seule des options